

Les habitats forestiers : de l'identification au diagnostic écologique

mise en application dans les Alpes du Sud

FORMATION
CONTINUE 2023

21h – salle et terrain

Nouveau !

20 -22 juin 2023 (3 j.)

Alpes du Sud

par Pauline MARTY (CRPF PACA), Sébastien DELHAYE (IGN)

750 € net de taxes

Public : experts et gestionnaires forestiers ou d'espaces naturels, enseignants, propriétaires avertis

16 participants maximum

Ce stage est destiné à ceux qui veulent comprendre la notion d'habitat et savoir les reconnaître et appréhender les liens avec la gestion forestière.

Au-delà de ces aspects méthodologiques, ce stage permet de connaître les principaux habitats forestiers des Alpes du Sud.

Objectifs pédagogiques :

- Savoir interpréter un relevé floristique et stationnel pour reconnaître un habitat
- Savoir intégrer la notion d'habitat dans ses choix de gestion
- Savoir utiliser les outils de détermination des habitats et en particulier le guide des habitats forestiers des Alpes du Sud récemment publié par l'IGN.

Méthodes :

- Salle pour les notions de bases (0,5 jour)
- Terrain : diagnostic par petits groupes, échanges en grand groupe sur les résultats et les liens avec la gestion

Prérequis

- Connaissance de base en botanique forestière (relative au massif alpin)
- Connaissance de la base en pédologie forestière

Se munir de vêtements adaptés pour les sorties de terrain, de la Flore Forestière française Tome 2.

Compétences visées

- Comprendre la notion d'habitat et utiliser le vocabulaire associé
- Réaliser un relevé floristique et stationnel en vue de déterminer un habitat
- Utiliser les principaux outils et en priorité le guide des habitats des Alpes du Sud
- Reconnaître les principaux habitats forestiers des Alpes du sud
- Appréhender le lien avec la gestion forestière

L'IDF, le service R&D du CNPF

L'Institut pour le Développement Forestier, service Recherche & Développement du CNPF, est qualifié au titre des instituts techniques agricoles.

Ses principaux axes de travail sont : l'adaptation des forêts au changement climatique, les sylvicultures, les stations forestières, les diagnostics sylvo-climatiques grâce aux récents outils développés, l'architecture des arbres, la biodiversité taxonomique ordinaire, les risques (liés au réchauffement climatique, l'équilibre sylvo-cynégétique, la santé des forêts), le matériel végétal, l'économie avec la valorisation du bois et des biens et services rendus par la forêt (la séquestration du carbone, le maintien ou l'amélioration de la biodiversité de l'écosystème, la préservation de l'eau...) et les sciences sociales. Les actions de recherche et de développement appliqués sont transférées aux gestionnaires et propriétaires forestiers grâce à des outils pratiques, validés scientifiquement.

La formation

L'IDF, avec son service Formation continue, est l'acteur incontournable dans la formation professionnelle continue, reconnu dans les milieux de la forêt et de l'arbre, depuis de nombreuses années.

Depuis 1976, il s'appuie sur son équipe d'ingénieurs et de techniciens aux compétences reconnues, ainsi que sur son large réseau d'experts, en particulier du CRPF, afin de :

- vous permettre d'acquérir ou de perfectionner vos compétences techniques, afin de maîtriser les méthodes ou outils de travail : diagnostics, nouvelles démarches, ainsi que les risques et les coûts,
- vous dispenser une vingtaine de stages sur des thématiques utiles, actuelles ou innovantes,
- organiser des stages sur mesure, adaptés à vos besoins ou demandes, par nos meilleurs experts.

Le service Formation de l'IDF est certifié pour son action de formation au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences professionnelles Qualiopi. *

Les thèmes de formation

- Gestion et sylviculture ;
- Diagnostic ;
- Droit, fiscalité, économie ;
- Faune, flore, biodiversité ;
- Outils et méthodes ;
- L'arbre.

Plus d'informations

Renseignements et inscriptions :

idf-formation@cnpf.fr

07 65 18 88 23

Rubrique « Se former, s'informer » sur

www.cnpf.fr



* Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 11 75 40506 75 auprès du préfet de la région d'Île-de-France. Siret : 180 092 355 00452 - N° TVA intercommunautaire : FR 75 180 092 355



à vos côtés, agir pour les forêts privées de demain

Qui sommes nous ?

Institut pour
le Développement Forestier

Centre National de
la Propriété Forestière

